

# CHRONIQUE

## de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

### FAIT DIVERS

## LE CHIEN DE LA DÉCEPTION P.4

Le rapport d'audit des marchés publics conclus en 2012 sera finalement publié à la rentrée P5

## Hausse des prix des produits pétroliers à la pompe :

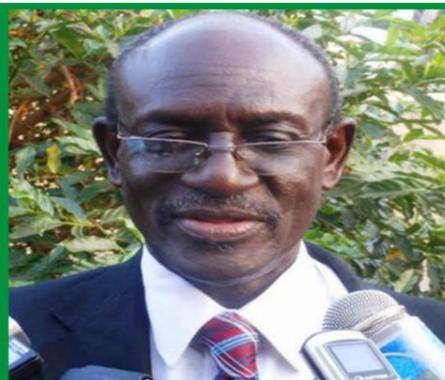
# Le gouvernement applique la vérité des prix P.3

**D**epuis mardi dernier, les prix des produits pétroliers à la pompe ont connu une augmentation de 12 Fcfa pour le Super sans plomb et de 8 Fcfa pour le diesel, ceci malgré que le prix du baril de pétrole brute n'a pas vraiment varié (56,45 dollars). Une décision qui s'explique par une fluctuation du prix du dollar qui est passé au-delà de la barre des 600 FCFA (1 dollar équivaudrait à 601,248FCFA, à ce jour)...

Désormais les prix sont fixés comme suit : le Gasoil passe de 630 francs CFA à 638 francs ; le Super sans plomb va de 580 francs à 592 francs CFA ; et le pétrole lampant se vend désormais à 514 francs...



Mme Bernadette Legzim-Balouki, ministre du Commerce...



Me Zeus Ajavon

## Me Ajavon Zeus porté disparu ?

**L'**homme qui appela le peuple Togolais à l'insurrection a disparu de la circulation. Le Professeur Ajavon Zeus, ancien vice-président de la CPP et coordonnateur du Collectif sauvons le Togo (CST), n'est plus ni visible, ni audible sur les médias. Où se cache le président de la Synergie des organisations de la société civile togolaise, dernier titre qu'il arborait avant sa disparition ? A-t-il pris sa retraite politique ou est-il en méditation face à l'échec de son plan qui consistait à faire capoter le scrutin présidentiel du 25 avril pour lequel il a prédit l'apocalypse si jamais le gouvernement s' "entêtait " à l'organiser sans les réformes politiques ? [Suite à la page 3](#)

## Santé / Conférence de Malabo sur Ebola :



Le Président Faure Gnassingbé, Coordonnateur ouest africain de la riposte contre Ebola

## La création d'un Centre africain de prévention et de contrôle des maladies à l'ordre du jour P.2

maladies à l'ordre du jour

## Fin des travaux de la deuxième revue annuelle du processus d'intégration régionale au Togo :

Le Togo a gagné 11 points et est passé à 63% de transpositions des directives et 58% d'applications des textes P.5

### Libre Opinion:



Dr David IHO

## Regardons dans le rétroviseur (1919-1963) P.6

(2<sup>ème</sup> Partie)

**Santé | Conférence de Malabo sur Ebola :****La création d'un Centre africain de prévention et de contrôle des maladies à l'ordre du jour**

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine sont réunis depuis le début de cette semaine à Malabo, la capitale équato-guinéenne pour réfléchir sur la maladie hémorragique à virus Ebola. Cette conférence qui a pour thème : " L'Afrique aide les Africains pour la reconstruction post-Ebola ", vise à terme la mise en place d'un centre africain spécialisé dans la prévention et le contrôle des maladies.

A cette rencontre régionale, le coordonnateur de la riposte de la lutte contre la maladie hémorragique à virus Ebola dans les

pays de l'Afrique de l'Ouest, le Président togolais Faure Gnassingbé, a souligné qu'il est temps de donner une nouvelle impulsion à la capacité des pays africains à répondre aussi bien aux urgences sanitaires qu'aux multiples défis de santé publique auxquels les pays africains sont confrontés.

Invitant ses pairs à une action collégiale et concertée, le président togolais a invité les pays africains au soutien communautaire afin de venir à bout de cette maladie qui s'est installée dans trois pays, notamment le Libéria, la Guinée et la Sierra Leone, et relever ainsi les défis immenses qu'incombe cette lutte. " Dans la



Faure Gnassingbé (g) et Alfa Condé (Archives)

lutte contre l'épidémie d'Ebola, il n'y a pas de succès individuel, il n'y a pas de réussite nationale

pour aucun pays, nos sorts sont pour ainsi dire liés et tant qu'il existera des cas résiduels dans

quelque pays que ce soit sur notre continent, nous n'aurons pas accompli notre ultime mission qui est non seulement d'éradiquer cette épidémie mais aussi d'aider les pays affectés à surmonter ses effets dévastateurs pour se reconstruire durablement dans la paix et la cohésion ", a-t-il expliqué.

Notons que la maladie a fait plus de 11.000 morts dans les trois (3) pays les plus touchés. Si le Liberia est arrivé à 0 cas d'Ebola, ce n'est pas encore le cas des deux (2) autres pays, notamment la Guinée et la Sierra Leone.

La Rédaction

**Sport | Haltérophilie et culturisme :****L'édition 2015 du concours "Adja Totoa" officiellement lancée**

L'édition 2015 du concours "Adja Totoa", compétition réservée uniquement aux athlètes résidents au Togo, se déroulera du 26 juillet au 16 août prochain à Lomé. Ce concours de musculation se veut une discipline sportive qui met aux prises les athlètes qui devront se rivaliser d'ardeur pour montrer leur anatomie.

Selon le promoteur de ce sport, Serges Tété Bénissan, l'édition 2015 coïncide avec la période des vacances, une manière de faire connaître ce sport longtemps considéré comme un sport de voyou et de



La table d'honneur lors du lancement

faire vibrer la population loméenne au rythme des vacances ". Comme innovations, la compétition outre le " power-

lifting " et la " résistance ", connaît une troisième catégorie notamment, " l'épaulé jeté ". Cette dernière catégorie est une

discipline olympique qui nécessite moins de technique mais beaucoup plus de force physique.

" ...Cette innovation va aider ces athlètes à développer leur sport. C'est une discipline qui est très réglementée donc un petit faux pas peut disqualifier. Voilà quelque chose de nouveau qui est rentrée dans ce sport pour cette année. J'ai fait un peu le tour d'autres pays de la sous-région, et je pense que c'est ce qui se fait ailleurs, voilà pourquoi je l'ai proposé aux athlètes, ils savent que c'est difficile mais ils l'ont accepté. Nous allons l'expérimenter pour voir et c'est ce qui est bien pour eux ",

a expliqué le promoteur.

Le concours Adja Totoa est une occasion pour les athlètes togolais de se mettre sous les feux de la rampe et faire ainsi émerger ce sport particulier qui connaît une très faible participation féminine. " La seule athlète que nous avons au Togo dans ce domaine n'est pas actuellement au pays donc ce serait un peu difficile de voir sur scène concourir les femmes, mais pourquoi pas une surprise à la finale, nous verrons des femmes faire du show ", a indiqué Tété Bénissan.

Avant le concours proprement dit, un tour préliminaire sera organisé le 26 juillet prochain au Centre culturel de Tokoin où tous les athlètes inscrits (à 50000 FCFA) seront face à une charge standard. Les demi-finales et finales se disputeront respectivement les 09 et 18 août prochain à la plage de Lomé.

Jean-Pierre B.

**Quentin Art Academy forme les élèves en art plastique et en percussion en ces temps de vacances**

Les élèves âgés de 7 à 15 ans s'intéressent à l'art plastique et de la percussion en ces temps de vacances. L'idée est venue de l'artiste Quentin qui est dans le domaine de l'art plastique. Il s'est assigné cette mission pour apporter une aide à ces enfants pendant les vacances. Le lancement de cette initiative a eu lieu le 20 juillet dernier au centre Quentin Art Academy (un centre d'art plastique) sis à Aflao au Ghana.

Il s'agit pour l'initiateur d'enseigner aux élèves, pendant trois semaines, les notions de base de la peinture et de la per-

cussion. L'initiative entre dans le cadre de l'événement " Vacances utiles " organisé par l'Association " Art Héritage Culture " avec le soutien du Fonds d'Aide à la Culture (FAC). Démarrée depuis le 13 juillet, la deuxième édition de cette initiative couvre plusieurs villes du Togo et sera sanctionnée par une grande exposition à Lomé à l'issue de laquelle les meilleures œuvres réalisées par les élèves seront primées.

L'idée est de susciter des talents artistiques, soutient Boss Quentin, Directeur de Quentin Art Academy. " Cette formation est importante car elle permet de révéler mais aussi de susciter des talents pour le dévelop-



L'initiateur lors de la formation

pement de l'art au Togo ", a-t-il précisé.

En attendant le grand rendez-vous de Lomé, les élèves

de Quentin Art Academy exposeront le 08 août au siège du centre à Aflao au Ghana.

Carole AGHEY

Lisez votre journal

Tous les jeudis



www.togoportail.net

Pour en savoir sur les actualités d'ici et d'ailleurs, consultez désormais votre site d'informations générales togoportail.net "togoportail, toute l'information votre portée".

**CHRONIQUE**  
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest  
Récépissé n°0338/05/03/08  
15 BP : 82 Lomé - Togo  
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

**Directeur de la Publication**

**ALIZIOU ESSODINA**  
90 01 21 69

**REDACTION**

Carole AGHEY  
A. KAPO  
B. Talom.  
Jean-Pierre B.  
Espoir D.

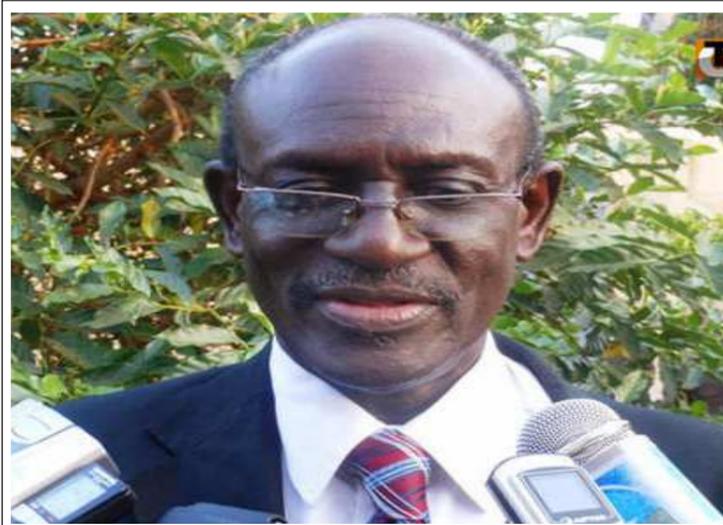
**Imprimerie St Louis**  
Tirage : 2000 ex.

# Me Ajavon Zeus porté disparu ?

*L'homme qui appela le peuple Togolais à l'insurrection a disparu de la circulation. Le Professeur Ajavon Zeus, ancien vice-président de la CPP et coordonnateur du Collectif sauvons le Togo (CST), n'est plus ni visible, ni audible sur les médias.*

*Où se cache le président de la Synergie des organisations de la société civile togolaise, dernier titre qu'il arborait avant sa disparition ? A-t-il pris sa retraite politique ou est-il en méditation face à l'échec de son plan qui consistait à faire capoter le scrutin présidentiel du 25 avril pour lequel il a prédit l'apocalypse si jamais le gouvernement s'entêtait à l'organiser sans les réformes politiques ?*

La dernière hypothèse semble évidente car l'homme doit être "déçu" du peuple togolais qui a préféré participer pleinement et massivement à cette élection au lieu de le suivre dans ses errements, notamment le boycott du scrutin ou la descente dans les rues de Lomé pour casser et brûler dans le souci d'obliger le Président démocratiquement élu et son gouvernement à prendre la poudre d'escampette.



Me Zeus Ajavon

Tout ce rêve s'est écroulé comme un château de cartes au soir du 25 avril lorsque le peuple togolais est massivement sorti pour voter dans le calme et sans aucune violence. Le comble pour Zeus, c'est la victoire du président Faure Gnassingbé à ce scrutin salué par tous les observateurs qui ont suivi de bout en bout le déroulement du processus jusqu'à la proclamation des résultats.

Que ce soit les organisations internationales, notamment la CEDEAO, l'UA, la Francophonie, les Nations Unies, l'Union Européenne ou bien les pays comme la France, les USA, tous ont salué la matu-

rité du peuple togolais qui a participé à ce scrutin dans le calme et sans violence. Cette réaction du monde entier a assommé le coordinateur du CST, Me Ajavon qui était plutôt dans la logique de l'insurrection du peuple.

Le peuple l'a désavoué non seulement en prenant une part active au processus électoral, mais également et surtout en portant son choix sur Faure Gnassingbé qui était plutôt l'homme à abattre pour le professeur Ajavon Zeus.

C'est dire que Me Ajavon Zeus est très déçu aujourd'hui du comportement du peuple Togolais qu'il croyait allègrement acquis à sa cause et à

celle de l'opposition. Toutes ses gesticulations n'ont rien donné et l'homme semble se résigner en se terrant dans son coin. "Que fait-il actuellement ?", s'interroge-t-on.

Selon certaines sources proches de lui, il se consacre à son cabinet et fait des apparitions sporadiques au Palais de justice pour défendre certains dossiers.

En clair, Me Ajavon Zeus s'occupe beaucoup plus de son cabinet que de la mobilisation du peuple dans la rue. Réussit-il vraiment dans son cabinet d'avocat ? Pas si sûr, car les deux grands dossiers dans lesquels il s'est illustré se sont soldés par des échecs cuisants. Il s'agit des dossiers Kpatcha Gnassingbé et Pascal Bodjona. Les deux anciens barons du RPT croupissent toujours en prison sûrement à cause de l'incompétence de Me Ajavon Zeus.

Certaines mauvaises langues racontent qu'il fait tout pour les maintenir en prison en vue de leur bouffer suffisamment leur argent en usant de stratagèmes.

Il a demandé plusieurs fois à Kpatcha Gnassingbé de financer les activités du CST dont il était le coordonnateur en vue d'aider le Collectif à le libérer en chassant Faure du pouvoir.

Mais depuis plus de cinq (5) ans que Kpatcha Gnassingbé purge sa peine, le "sauveur" du Togo, Ajavon Zeus, n'a pu rien faire pour lui.

En dépit de cela, lorsque l'affaire Pascal Bodjona a éclaté, Zeus se pointe encore pour se constituer avocat pour lui. L'homme, très fort dans les déclarations tapageuses, s'est encore une fois contenté de faire du bruit pour rien.

Visiblement, rien ne semble réussir à notre politicien Ajavon Zeus, que ce soit au plan politique ou au plan professionnel.

Sur le plan professionnel, il apparaît comme un avocat médiocre qui perd souvent ses procès du moins les grands dossiers que nous lui connaissons. Ses deux clients, en l'occurrence Kpatcha Gnassingbé et Pascal Bodjona croupissent toujours en prison et depuis il ne dit plus rien sur leur sort. Son seul mérite, c'est d'avoir formé beaucoup de magistrats et d'avocats brillants quand il était professeur à l'Université du Bénin.

Il ferait mieux donc de retourner à ses anciennes amours au campus pour rendre encore une fois un grand service à la nation Togolaise.

**Aliziou Dominique**

## Hausse des prix des produits pétroliers à la pompe : Le gouvernement applique la vérité des prix

*Depuis mardi dernier, les prix des produits pétroliers à la pompe ont connu une augmentation de 12 Fcfa pour le Super sans plomb et de 8 Fcfa pour le diesel, ceci malgré que le prix du baril de pétrole brute n'a pas vraiment varié (56,45 dollars). Une décision qui s'explique par une fluctuation du prix du dollar qui est passé au-delà de la barre des 600 FCFA (1dollar équivaldrait à 601,248FCFA, à ce jour).*

Les consommateurs des produits dérivés de l'or noir au Togo ne sont pas au bout de leurs peines. Malgré le fait que cette denrée se faisait rare ces derniers temps dans les stations de service, ses consommateurs devront débrousser davantage de moyens pour l'acquérir.

Depuis mardi dernier, le gouvernement a décidé de l'augmentation des prix des produits pétroliers à la pompe conformément au principe de la "vérité des prix" institué depuis quelques années. Cette "vérité des prix" tient compte du prix du baril, du dollar et du transport. Si le prix du baril n'a pas connu



Mme Bernadette Legzim-Balouki, ministre du Commerce...

une hausse majeure, l'on note cependant un taux d'échange très élevé du dollar Américain qui est la monnaie d'achat. Ce taux très élevé du dollar a impacté sur non seulement les prix des produits pétroliers mais également sur les frais de transport de ces produits pétroliers qui ont connu une augmentation de 1 à 2%.

Le gouvernement qui subventionne déjà ce produit, doit engager de nouvelles dépenses consacrées à l'acheminement de ces produits vers le Togo.

Cette hausse des prix des produits pétroliers à la pompe

n'est pas du goût des associations des consommateurs et surtout des consommateurs eux-mêmes, qui se posent des questions quant à l'opportunité de cette décision du gouvernement. "Jusqu'à preuve du contraire, les cours mondiaux n'ont pas augmenté", dénonce le président de la Ligue Togolaise des Consommateurs (LTC), Emmanuel Sogadji qui "trouve cette décision incompréhensible".

Désormais les prix sont fixés comme suit : le Gasoil passe de 630 francs CFA à 638 francs ; le Super sans plomb va de 580



Des files d'attentes dans les stations d'essence en début de semaine

francs à 592 francs CFA ; et le pétrole lampant se vend désor-

mais à 514 francs.

CS

**LES NUMEROS VERT DE L'OTR**

POUR SIGNALER  
TOUT FAIT SUSPECT  
VEUILLEZ COMPOSER

**N° VERT  
8280**

**Anticorruption**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT  
INFORMATION OU CONSEIL  
VEUILLEZ COMPOSER LE

**N° VERT  
8201**

**Renseignements**

FEDERER POUR BATIR  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)

# Politique générale du gouvernement (chapitre 3) : Le gouvernement entend relancer l'agenda des réformes politiques et la tenue des élections locales

**L'épineuse question des réformes constitutionnelles dont la réalisation a connu deux tentatives infructueuses sera relancée par le gouvernement avec une nouvelle dynamique visant à faire avancer le chantier de la décentralisation dans notre pays.**

S'agissant des réformes constitutionnelles, l'on se rappelle ce feuillet " réformes constitutionnelles et institutionnelles " qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive avant la tenue de l'élection présidentielle. Après deux tentatives infructueuses à l'Assemblée nationale, le nouveau gouvernement togolais s'est engagé à œuvrer pour la relance de ces réformes politiques afin d'adapter nos institutions à la marche du temps. Selon le gouvernement, quelles que soient les raisons, nos institutions doivent permettre de répondre aux aspirations profondes des citoyens.

Les réformes sont inhérentes à la viabilité et à la vitalité de nos institutions. Pour ce faire, le chef de l'Etat a mis en place et ce, conformément à la huitième recommandation du Rapport de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR), une Commission de réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles.



Le PM Klassou lors de son passage devant les députés

Cette initiative, selon le gouvernement, aura pour principale mission de proposer dans les meilleurs délais un texte de réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles qui tient compte de notre histoire, reflète nos réalités et répond aux aspirations les plus profondes du peuple togolais.

De par sa composition, cette Commission est appelée à faire un travail de refonte totale qui va bien au-delà des contingences électorales. " Le Gouvernement entend relancer dans un climat serein et dépassionné, l'agenda des réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles. Tout l'enjeu est d'insuffler une nouvelle dynamique à ce processus pour qu'il débouche sur une amélioration constante de

nos pratiques démocratiques. Dès que la Commission de réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles sera constituée et installée, le Gouvernement mettra à sa disposition les moyens, humains, matériels et toute la logistique nécessaire au bon accomplissement de sa mission. Le profil des membres de la Commission ayant déjà été défini, il reste à définir les modalités de leur désignation ", indique le gouvernement.

" A cet effet, des consultations seront engagées avec les formations politiques, les représentants de la société civile et du secteur privé ainsi qu'avec ceux des confessions religieuses et des garants de nos us et coutumes pour assurer la plus large

représentativité possible des forces vives de la nation togolaise. Le Gouvernement s'appuiera sur les recommandations avisées que la Commission est appelée à formuler pour permettre à notre pays de se doter des mécanismes institutionnels dont il a véritablement besoin pour continuer sa marche vers le progrès ", conclut le gouvernement.

## Décentralisation

Le gouvernement compte organiser dans un délai bref les élections locales en vue de poursuivre le chantier de la décentralisation. La tenue des locales, selon le gouvernement, vise à améliorer la gestion des collectivités locales pour un bon ancrage de la démocratie dans notre pays.

Ces élections permettront de renouveler les représentants de nos collectivités locales et de favoriser ainsi une plus grande proximité et une meilleure prise en compte des besoins des citoyens.

L'on peut, d'ores et déjà, formuler le vœu que ces élections puissent s'inscrire dans la tradition des scrutins apaisés que le Togo a désormais établie et qui s'appuie durablement sur l'un des atouts majeurs de notre pays.

Vivement que ces réformes politiques et les élections locales se fassent afin d'adapter nos institutions à la marche du temps et permettre à notre pays de faire un saut qualitatif dans l'ancrage de la démocratie.

Espoir D.

## Fait divers

# LE CHIEN DE LA DÉCEPTION

**La lutte Evala bat son plein en pays kabyè. La préfecture de la Kozah est en fête. Si dans certains cantons, les empoignades ont déjà eu lieu, dans d'autres, elles sont en cours ou en perspective. Les dernières hostilités sont prévues pour se dérouler sous l'œil observateur du Chef de l'Etat le samedi 25 juillet 2015.**

Mais déjà à Tcharè comme ailleurs, la fièvre monte à son paroxysme. La peur gagne chaque jour le cœur des populations et en particulier, les états major des coalitions. Les initiés ne sont pas du reste.

Le " tueur ", bien que de retour pour assurer comme d'habitude la victoire à sa coalition, ne sera pas au rendez vous. Il ne pourra pas honorer son engagement. Une diarrhée chronique a terrassé l'homme qui se trouve désormais en soins intensifs.

Des informations ont pourtant fusé de partout sur l'identité de ce " tueur ". Il avait été annoncé deux semaines plus tôt. Un cordon de sécurité avait même été formé autour des lieux censés l'accueillir. Ceux qui le connaissent affirment qu'il est terriblement fort. Il serait réputé en matière de lutte traditionnelle. Il ne donne pas le temps à ses adversaires.

Bien qu'il ne soit pas originaire du canton, il y serait arrivé pour la seconde fois consécutive sur la base d'un contrat. Il serait recruté contre une forte récompense et notamment avec une promesse d'emploi. Mais hélas, c'est le chaos.

Or il aurait pour la circonstance exigé des garanties mais l'on ne sait par quelle alchimie, sa viande de chien a pu être empoisonnée, engendrant pour lui des complications digestives. S'il est heureusement vivant, il est tout de même dans une incapacité notoire d'offrir ses prestations.

Aucune piste n'a pour l'heure permis d'identifier l'auteur de l'empoisonnement. Mais tout laisse à croire qu'il pourrait appartenir à la coalition adverse.

Somme toute, le " tueur " ne pourra plus " tuer " et les affrontements de samedi pourront se dérouler convenablement et probablement à la grande satisfaction de l'éternel perdant.

B. TALOM

## D'une commission à une autre :

# Faure Gnassingbé part en guerre contre la corruption

**L'adoption récemment par l'Assemblée nationale du texte portant création d'une Haute autorité de lutte contre la corruption, sonne le début du combat hargneux lancé par les plus hautes autorités du pays contre la spirale qui gangrène et freine l'essor de l'économie nationale. La corruption, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, constitue en effet un sérieux frein au développement des pays comme le Togo qui ont malheureusement besoin de beaucoup d'efforts, ceci à tous les niveaux, pour se hisser au rang des pays développés.**

On se souvient encore du tollé qu'a provoqué le Chef de l'Etat quand il reconnaissait qu'il y avait une minorité qui s'accapare les richesses du pays et que la corruption était la chose la mieux partagée au pays.

Avec un peu de recule, l'on s'aperçoit que le n°1 togolais venait ainsi de jeter le pavé dans la mare, donnant le coup d'envoi d'une traque sans merci aux fossoyeurs de l'économie nationale. Ainsi, jour après jour, des initiati-



Le Président Faure Gnassingbé

ves ont été prises pour venir à bout de cette gangrène qui a pris en otage tous les secteurs de la vie économique du pays. Et la mise sur orbite de l'Office Togolais des Recettes (OTR) en est un parfait exemple.

Pour le Président Faure, il est primordial de " mettre en place des institutions fortes " capables de créer ce déclic qui devrait booster le développement du pays.

Par le vote de la loi portant création de la Haute Autorité de lutte contre la corruption, les élus du peuple donnent ainsi corps au vœu du Chef de l'Etat qui

veut faire de l'éradication de ce fléau une priorité.

Loin de la calquer sur la Commission nationale de lutte contre la corruption des années 2001 qui s'est muée en outil de règlement de compte entre différents clans qui régnaient autour de Feu Général Eyadema, la nouvelle Commission devrait s'en démarquer par sa rigueur, son objectivité et son efficacité. Et pour ce faire, une Haute autorité de lutte contre la corruption doit se composer d'hommes et de femmes déterminés à travailler pour le bonheur du pays.

Jean

**Transport maritime :****MAERSK-LOME, l'ambassadeur du Togo à travers les mers et les océans**

Le groupe danois MAERSK, leader du transport maritime et opérant au Port autonome de Lomé (PAL), vient d'honorer le Togo en faisant porter le nom de la capitale togolaise, Lomé, à un de ses navires commerciaux. MAERSK-LOME, c'est désormais le nom porté par le super-conteneur du groupe danois MAERSK qui traversera mers et océans. Ledit navire a fait sa première apparition sous son nouveau nom le jeudi dernier au Port de Lomé en présence de plusieurs autorités portuaires et du transport.



Les autorités portuaires et du transport lors de la cérémonie

L'engagement du Togo ces dernières années en faveur de la sécurité, de la fluidité et du transport, notamment maritime

n'est plus à démontrer. Après les grands travaux de modernisation du Port autonome de Lomé faisant de celui-ci le premier port en eau profonde de la sous-région, et des autres innovations afféren-

tes, notamment le vaste programme de reconstruction des infrastructures aériennes et routières ; le clou de cet engagement des plus hautes autorités du pays en faveur de ce secteur

des transports, reste l'organisation prochaine d'une conférence de l'Union Africaine (UA) sur la sécurité maritime. Cette détermination des autorités togolaises n'a pas laissé indifférent le groupe danois MAERSK, leader des transports maritimes (15 % de la flotte mondiale de porte-conteneurs), qui ont décidé d'honorer le Togo en faisant porter le nom MAERSK-LOME à un de leur grand porte-conteneurs.

Long de 255 mètres sur 37,3 mètres de large, MAERSK-LOME est un navire de dernière génération, sorti des chantiers navals début 2015 et pouvant contenir jusqu'à 6.500 conteneurs.

Les relations entre le groupe danois et le Togo sont vieilles de

près de trente ans ; et le groupe MAERSK présent au PAL, assure près de 42% du trafic de conteneurs, a indiqué le directeur général de MAERSK, Kevin Taylor.

Le ministre togolais des Transports, Ninsao Gnonfam, a pour sa part souligné qu'on "entendra le nom du PAL à travers ce navire. Un navire comme celui-là, fera le tour du monde et c'est la ville de Lomé qui sera vendue. C'est aussi l'assurance que sue le Port autonome de Lomé a des capacités généreuses..."

Notons que le groupe MAERSK compte une flotte de plus de 644 navires dont 216 en propriété.

JPB

**Fin des travaux de la deuxième revue annuelle du processus d'intégration régionale au Togo :****Le Togo a gagné 11 points et est passé à 63% de transpositions des directives et 58% d'applications des textes**

Les travaux de la 2e édition de la revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets communautaires de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont pris fin ce mardi 21 juillet 2015 à Lomé. Les recommandations ont été remises au gouvernement.

Débutés le 15 juillet dernier, ces travaux ont été marqués par l'évaluation de la mise en œuvre effective des programmes et projets communautaires au Togo. Sur les réformes, les participants ont fait le point sur l'état d'exécution des recommandations de

2014. Ils ont également passé en revue les engagements pris par les autorités togolaises lors de l'édition de 2014.

Les résultats de ces travaux ont été remis aux autorités togolaises. Etaient présents, le président de la Commission de l'UEMOA, M. Yamadou Kéita ; le ministre délégué auprès du ministre d'Etat, de l'Economie, des Finances, chargé de la Planification et de la Prospective, M. Kossi Assimaidou et des représentants d'autres ministères.

Ce document démontre que le Togo a fait des efforts dans les réformes, programmes et projets



La table d'honneur lors de la rencontre

communautaires. Toutefois, beaucoup de chemin reste encore à parcourir.

" Le Togo a fait des efforts notables. En 2014, il était à 52% de transpositions des Directives

de l'UEMOA, et 54% d'applications. Avec la revue de cette année, nous avons constaté que le Togo a gagné 11 points et est passé à 63% de transpositions des Directives et 58% d'applica-

tions des textes", a précisé M. Bertin Félix Comlavi, Conseiller au Bureau de Représentation de l'UEMOA au Togo.

Parmi les recommandations formulées à l'endroit des autorités togolaises, les plus importantes concernent le domaine de la gouvernance.

selon M. Comlanvi, il a été demandé au Togo de transposer le texte concernant l'égalité de traitement des étudiants.

A l'issue de la rencontre, le document a été remis au Premier ministre par les experts et les autorités togolaises, lors d'une rencontre à la Primature.

Carole AGHEY

**La nuit du civisme et du patriotisme officiellement lancée hier**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la plate-forme dénommée " Synergie des Acteurs du Civisme pour le Développement (SAC-Développement) ", l'Observatoire Togolais de la citoyenneté et du Développement a procédé hier au lancement de la deuxième édition de la nuit du civisme et du patriotisme. Elle se tiendra le 01er août prochain à l'Agora Senghor .L'annonce a été faite au cours d'une conférence de presse hier à l'Agora Senghor.

Cette soirée est une occasion pour récompenser les acteurs qui œuvrent pour la promotion des valeurs cardinales, civiques et citoyennes qui sont d'ailleurs en

perdition dans notre pays.

Selon le promoteur de l'Observatoire togolais de la citoyenneté et du développement Cyrille AMETEPE, cette deuxième édition de la nuit du civisme vise à faciliter la convergence des idées afin de faire de notre pays un carrefour du civisme sur le continent. Moment de récompense aux acteurs du civisme, la nuit du civisme " une œuvre pour les valeurs cardinales citoyennes et civiques au Togo dont le but est de les encourager à continuer le travail qu'ils abattent et également de motiver les autres à les emboîter le pas ", a-t-il expliqué.

Pour sa part, le représentant du Ministre de la Communication, de la Culture, de la Jeunesse, des

Sports et de la Formation civique, M. BOKOVI, a souligné que cet événement vient à point nommé car elle s'inscrit dans la politique nationale du civisme entamé par le gouvernement.

Rappelons que la plateforme Synergie Acteurs et Développement comporte trois phases, notamment la soirée de récompense, la participation citoyenne et la sensibilisation couplée de formation. Les organisateurs comptent soumettre des projets au gouvernement tels que la construction des latrines publiques, la construction des rampes dans toutes les villes du pays afin de promouvoir le droit des personnes handicapées.

Espoir.D

**Accident de circulation : Une voiture finit sa course dans un caniveau**

Dans la nuit de mardi 21 juillet dernier aux environs de 20heures, une voiture de marque Rav4 finit sa course dans les caniveaux dans le quartier d'Agoè-Zongo. Bilan : un blessé et des dégâts matériels.



Il sonnait environ 20 heures 15 minutes quand les habitants du quartier Agoè-Zongo (localité située à l'entrée Nord de Lomé) ont été apeurés par cet accident de voiture d'immatriculation togolaise : à bord se trouvait un expatrié nigérian qui était en excès de vitesse, a perdu le contrôle de sa voiture.

Selon les informations recueillies sur les lieux du drame, le chauffeur de la voiture qui effectuait un dépassement a perdu le contrôle de son véhicule et s'est aussitôt retrouvé dans les caniveaux. " La voiture était en pleine vitesse, a cogné une autre voiture qui se trouvait

devant elle en essayant de la dépasser .Ce choc a déséquilibré le chauffeur fautif qui roula à vive allure et l'a balancé dans les caniveaux ", nous témoigne un conducteur de taxi-moto retrouvé sur les lieux du drame.

Fort heureusement l'on ne déplore aucun mort suite a ce accident mais on note tout de même un blessé et une voiture complètement cabossée. C'est donc le lieu de rappeler aux usagers de la route notamment les conducteurs de véhicules au respect scrupuleux des dispositions° 2013-011 du 07 juin 2013 portant code de la route et de tous les autres textes en matière de sécurité routière.

Espoir D.

**Le rapport d'audit des marchés publics conclus en 2012 sera finalement publié à la rentrée**

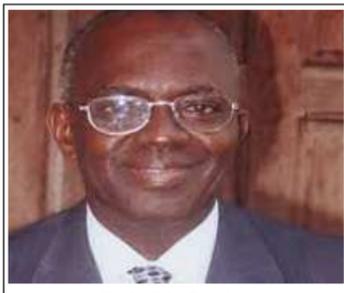
Initialement prévue le 15 juillet 2015, la publication du rapport d'audit des marchés publics passés en 2012 aura finalement lieu à la rentrée. L'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) justifie ce rapport par l'absence des partenaires techniques et financiers (PTF), mais également de nombreuses personnalités invitées

pour cause de vacance.

Pour rappel, l'ARMP est tenue de commander chaque année le rapport d'audit des marchés passés au cours de l'année n-1. Ces mêmes textes l'obligent à recruter à cet effet, des cabinets d'audit de renommée internationale, recruté à l'issue d'un appel à concurrence.

# Regardons dans le rétroviseur (1919-1963) (2ème Partie)

Entre le 4 mai 1950 (date de l'arrivée au Togo du nouveau Gouverneur Yves DIGO, en remplacement du Gouverneur CEDILE, qui resta de 1948 au 4 mai 1950 donc), et avril 1952, qui marqua le renversement du gouvernement français et l'arrivée du nouveau ministre de la France d'Outre-Mer, Mr Pierre PFLIMLIN (en remplacement du ministre JACQUINOT), une agitation frénétique s'empara du Togo, sous tutelle française...



Dr IHO David

Sylvanus Olympio, leader du C.U.T. (Comité de l'Unité Togolaise), et Dr Robert Ajavon, Président Général du P.T.P. (Parti Togolais du Progrès) et son mentor, Nicolas Grunitzky, député à l'Assemblée Nationale française, allaient se livrer une bataille à mort, à l'intérieur et à l'extérieur de notre pays...

La 4<sup>e</sup> Commission de l'ONU, siégeant à Paris, sur la situation des territoires sous tutelle, vit arriver dans la capitale française, deux délégations togolaises, ce 16 décembre 1952 :

☉ La première, conduite par Sylvanus OLYMPIO, Martin AKU, et M. ANTOR, pour le C.U.T. et la Juvento ;

☉ La seconde, conduite par Dr Ajavon Robert, Nicolas Grunitzky et Mama Foussemi, pour le P.T.P. et l'U.C.P.N. (Union des Chefs et des Populations du Nord)...

M. Sylvanus Olympio soutenait depuis belle lurette son idée phare d'un territoire éwé, un "éwéland", théorie que l'ALL EWE CONFERENCE soutenait mordicus. Déjà, au cours de la 7<sup>e</sup> session du Conseil de tutelle, tenue à Lake Success, le 5 juillet 1950, M. OLYMPIO, rappelait que les éwé, au nombre de un million, se répartissent dans trois territoires : le Togo français, le Togo britannique, et la Côte d'OR. Ces éwé,

selon lui, ont, de tout temps, orienté leurs efforts politiques communs dans le sens de l'unification ! " Nous avons demandé que des gens qui ont la même langue, les mêmes coutumes, la même culture, et le même esprit national soient unifiés. Nous n'avons jamais demandé que les tribus du Nord soient également unifiées. Il s'agit là d'une décision qu'il leur appartient de prendre "

Pour M. Olympio, il faut unifier, sous la même administration, tous les peuples parlant la même langue EWE, ayant les mêmes coutumes, et vivant entre le Mono et la Volta !...

M. Nicolas Grunitzky le contra en ces termes : " Je ne peux laisser l'occasion sans faire remarquer combien il est absurde de baser tout un système politique sur une communauté de langue. Nous n'avons pas encore oublié ce qu'a coûté au monde l'affaire des Sudètes. Les wallons, qui sont français, de tradition française, vivent bien en Belgique, avec les néerlandais et les germaniques... Il y a bien des Suisses français, allemands, italiens, etc..."

La volonté farouche de Sylvanus Olympio de créer coûte que coûte un factice état tribal éwé est un esprit anachronique, estime Nicolas Grunitzky qui persiste et signe : " Je voudrais tenter ici, d'enterrer définitivement le problème éwé..."

A la fin, Sylvanus Olympio, par une volte-face magistrale,

rejoint le Parti Togolais du Progrès de Nicolas Grunitzky lorsqu'il déclara après :

" Nous n'avons jamais pensé à un pays unifié ou à un Togo unifié conçu comme entité isolée en Afrique Occidentale. Il ne faut pas oublier que si l'Afrique a été divisée, c'est par les Européens et non par les Africains. Tout ce que nous demandons c'est la réparation de ces injustices. "

M. OLYMPIO a ainsi beaucoup évolué, car, dans la convention initiale des pétitionnaires éwé, établi en 1946, il s'agissait de délimiter le pays éwé, de l'unifier et de le confier à une administration unique. Il s'agissait de prélever une parcelle de la Gold COAST dans sa portion dite 'triangle de la Volta', de l'ajouter à une fraction du TOGO sous tutelle britannique. Ce premier assemblage, d'obédience britannique, donc homogène administrativement, s'ajouterait à une partie du Togo sous tutelle française !

Voilà définie, l'Entité EWE, selon Sylvanus OLYMPIO ! On comprend aisément alors pourquoi, le nationaliste ghanéen Kwame Nkrumah et lui ne s'entendirent jamais, et pire encore, se haïssaient à mort !

Le 11 mai 1952, les élections sénatoriales pour la désignation de deux sénateurs originaires du Togo, au Sénat français, donnèrent comme élus, le Dr Robert AJAVON et M.r Jacques ZÈLE...

Les choses s'accélérent et la LOI du 16 avril 1955 fut votée et promulguée le 25 avril de la même année, relatives aux institutions territoriales et régionales du Togo, sous tutelle française qui dispose que :

" Après avis de l'Assemblée de l'Union française,

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré.

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1er : Les institutions territoriales et régionales du Togo sous tutelle française comprennent, outre le Commissariat de la République, un Conseil de Gouvernement, une Assemblée territoriale et des conseils de circonscription qui sont régis par les dispositions de la présente Loi.

Le TITRE PREMIER de cet Article 1er fixe la composition du Conseil de Gouvernement :

" Le Commissaire de la République, Président

" Cinq (5) membres élus par l'Assemblée Territoriale

" Quatre membres nommés par le Commissaire de la République et choisis en dehors de l'Assemblée

Le Premier Conseil de gouvernement est ainsi constitué : M. Jean BERARD, Haut Commissaire ; M. Michel FOLLY ; Dr Kpodar ; M. Gustave SCHNEIDER ; M. Antoine MEATCHI ; Reverend Père RIEGERT et M. Tiem MAMA.

Quelques mois plus tard, GASTON DEFFERRE devient Ministre d'Outre-Mer et présente son projet de la fameuse LOI CADRE, le 8 juin 1956 et les choses s'accélérent à une vitesse V pour le Togo, sous tutelle française :

☉ Le 14 août 1956 : présentation du statut de la République Autonome du Togo à l'Assemblée ;

☉ Le 24 août 1956 : décret portant statut du Togo

☉ Le 30 août 1956 : proclamation de la République Autonome de Togo ;

☉ Le 4 septembre 1956 : élection du Dr AJAVON à la présidence de l'Assemblée législative ;

☉ Le 10 septembre 1956, investiture de Mr Nicolas Grunitzky comme Premier Ministre du Premier Gouvernement de la République Autonome du Togo ;

☉ Le 18 septembre 1956 : l'Assemblée législative adopte le texte sur le drapeau, la devise, et l'hymne national de la République Autonome du Togo ...

Le 21 septembre 1956, Mr Gaston Defferre, ministre de la France d'Outre-Mer vint à Lomé, en qualité de représentant du gouvernement français, pour installer solennellement la République Autonome du Togo. C'est à cette occasion, que lors de la réception à lui offerte, que furent hissées, pour la première fois, les couleurs togolaises, et fut exécuté, pour la première fois, l'hymne national togolais...

- Le 28 octobre 1956, eut lieu le référendum pour la levée de la tutelle française sur le Togo, qui fut approuvée par 313.552 voix sur 438.436 inscrits.

- Le 20 février 1957, le Président de l'Assemblée Générale de l'ONU, annonce la nomination d'une Commission de 6 membres, qui arriva à Lomé le 28 mai 1957 : Ambassadeur KING du Libéria, BOZOVIC de Yougoslavie, DELISME du CANADA, CAPIO des Philippines, Rolz-Bennet, du Guatemala, Lannung, du Danemark (remplacé plus tard par TILLIZ). Ces 6 hommes parcourent tout le Togo de fond en comble et prirent contact avec les représentants de tous les partis politiques, et les différentes couches de la population togolaise, et firent un rapport détaillé au Conseil de tutelle...

- Enfin, en Février 1958, tous les contours de la République du Togo, de la Chambre des députés, du gouvernement togolais présidé par le Premier Ministre, furent définitivement dessinés...

Et la date des futures élections législatives furent arrêtées au 27 avril 1958...

Ainsi, l'Assemblée Territoriale élue le 12 juin 1955, avec le triomphe des 2 partis P.T.P. et U.C.P.N. et un total de 30 députés, va laisser place, au scrutin du 27 avril 1958, avec un total de 46 députés, qui a vu la victoire écrasante du C.U.T. et de la JUVENTO, avec 32 députés pour la majorité et 14 députés pour le P.T.T. et l'U.C.P.N....

Ainsi, une démocratie modèle est née au Togo, après ce scrutin du 27 avril 1958, qui a vu une majorité confortable de 32 députés sur 46 pour le nouveau Premier Ministre Sylvanus Olympio, et une minorité de 14 députés pour l'opposition, conduite par l'ex-Premier Ministre Nicolas Grunitzky... Mais hélas !...

**A suivre...**

**Dr David IHO, Consultant en Géopolitique et Stratégie humaine...**

## L'amélioration des conditions de l'enseignement au Togo : De l'urgence de remplacer les tableaux noirs et la craie par des tableaux blancs et le marqueur !

La quasi-totalité des tableaux depuis l'institution des écoles au Togo, jusqu'à nos jours, du préscolaire jusqu'à l'Université, sont constitués du bois (contre-plaqué) ou du ciment noircis par le poudre des piles de torche usées. Nonobstant l'existence des tableaux blancs pour remplacer à ce 21<sup>e</sup> siècle les tableaux noirs pour leur méfait sur la santé aussi bien l'élève que de l'enseignant, cet usage se poursuit au Togo.

La plupart des pays africains à l'instar du Togo utilisent des tableaux noirs et de la craie dans leurs établissements publics et privés. Mais compte tenu du danger que constitue le tableau noir, certains pays comme le Ghana, le Maroc et autres ont commencé depuis certaines années à le

remplacer par des tableaux blancs plus pratiques et modernes.

En effet, les tableaux noirs sont essentiellement fabriqués à base du bois et du ciment. Pour rendre lisible l'écriture, il faut les noircir avec du carbone des piles très toxiques pour l'organisme. Or, en écrivant sur ces tableaux avec la craie, des débris de craie et de carbone tombent dans la bouche, le nez et les yeux des élèves et de leur enseignant, causant des cancers, l'asthme et des maux d'yeux chez ces derniers.

Malgré les efforts engagés par d'autres Etats pour lutter contre ce fléau, ni l'Union des Syndicats des Enseignants du Togo (l'USET), ni la Synergie des Travailleurs du Togo (STT) ou encore le gouvernement et les parents d'élèves ne semblent se



Un enseignant face à ses élèves

soucier de ce mal qui continue de faire des victimes.

Aujourd'hui la sensibilisation, sur le remplacement des tableaux, des ardoises noirs ainsi que l'utilisation de la craie, doit être faite à tous les niveaux. L'utilisation de tableaux blancs et d'ardoises blanches avec des marqueurs, non seulement ne donne pas des maladies, mais

aussi ne salit pas les utilisateurs.

Si l'Etat, compte tenu de certaines priorités, n'a pas encore amorcé l'utilisation de ces nouveaux outils d'enseignement, les parents doivent à leur niveau l'instaurer pour les répétitions et autres pour préserver la santé de leurs enfants.

**Daniel ASSOTE**

**Date début : 07/07/2015 ; Date limite : 27/08/2015****Client : COMMISSION DE LA CEDEAO****Type : Sollicitation de Manifestation d'Intérêt**

## **Titre : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ACTUALISATION DE LA POLITIQUE ENERGETIQUE REGIONALE DE LA CEDEAO**

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est un regroupement régional de quinze Etats ouest africains (3 enclavés et 1 île) peuplé d'environ 300 millions d'habitants et ayant une croissance économique annuelle de 6%. La Commission de la CEDEAO est l'une des Communautés Economiques Régionales (CERs) qui aident l'Union Africaine à coordonner la mise en œuvre des programmes d'intégration régionale et continentale et de développement en Afrique de l'Ouest.

2. En 2003, les chefs d'Etats et de Gouvernements de la CEDEAO ont ratifié le Protocole de la CEDEAO sur l'énergie qui " établit un cadre légal en vue de la promotion d'une coopération à long terme dans le secteur de l'énergie sur la base des complémentarités et des avantages mutuels dans l'objectif d'accroître les investissements dans le secteur de l'énergie, et d'intensifier le commerce énergétiques dans la sous-région ouest africaine "

- Garantir et à assurer le libre accès à l'énergie, aux équipements et aux produits énergétiques entre les Etats Membres ;

- Définir une réglementation non discriminatoire en matière d'échange et de résolution de conflits ;

- Attirer et à protéger l'investissement privé ;

- Assurer la protection de l'environnement et l'efficacité énergétique.

3. Les chefs d'Etats et de Gouvernements ont, en outre, adopté en janvier 2006, la Décision A/DEC. 24/01/06, relative à la politique régionale conjointe CEDEAO-UEMOA (Livre Blanc) en vue d'accroître l'accès aux services énergétiques au profit des populations rurales et suburbaines. Cette politique, qui est axée sur les OMD, a pour objectif global d'assurer l'accès aux services énergétiques modernes à au moins la moitié des citoyens de la CEDEAO vivant dans les zones rurales et périurbaines à l'horizon 2015.

4. Le document relatif à la politique régionale décline un certain nombre d'objectifs à l'horizon 2015 :

- Assurer à l'ensemble des populations totales un accès facile aux combustibles améliorés utilisés pour la cuisson des aliments ;

- Assurer à au moins 60% des populations rurales l'accès à l'énergie motrice en vue d'accroître la productivité des activités économiques ainsi que l'accès aux services communautaires modernes ;

- Garantir à 66% de la population l'accès à l'approvisionnement en électricité.

5. Ces objectifs ainsi que le délai fixé pour leur réalisation devront être révisés à la lumière des nouveaux enjeux et défis auxquels la région se trouve confrontée. Par conséquent, il doit être établi une Politique Énergétique Régionale dans laquelle il sera procédé à la détermination du meilleur mix énergétique, ainsi qu'une stratégie et un plan d'action fixés pour la mise en œuvre de la politique énergétique choisie. La Politique énergétique révisée renforcera la synergie et la cohérence des actions desdits partenaires et des organisations sous régionales du secteur énergétique.

6. C'est dans cette perspective que la Commission de la CEDEAO, est désireuse de mener une étude en vue du Recrutement d'un Consultant pour l'Actualisation de la Politique Énergétique Régionale de la CEDEAO.

7. L'étude vise principalement à :

- Faire le point de la situation actuelle du secteur aux niveaux régional et national, notamment en matière de potentiel énergétique et de taux d'utilisation des différentes sources d'énergie ;

- Evaluer les besoins en énergie sur les 30 années à venir fondés sur une analyse qui tienne compte d'un contexte caractérisé par l'évolution des facteurs économiques mondiaux et régionaux, les risques induits par les changements climatiques et les défis posés par la lutte contre la pauvreté, l'accès universel aux services d'énergie et le développement durable avec une attention particulière accordée aux zones rurales et périurbaines.

- Identifier les indicateurs clé du secteur de l'énergie et développer un paysage énergétique régional s'inscrivant dans une perspective de 30 ans, qui s'articule en phases successives de 5 ans.

- Etablir les options d'énergie dans la région sur une période de 30 ans ;

- Examiner les contraintes du secteur qui sont susceptibles de rendre les différentes options plus ou moins désirables ou probables : contraintes internes (d'ordre économique, institutionnel ou en termes de main d'œuvre et d'énergie disponibles, etc.) ; contraintes externes (d'ordre géopolitique liées aux relations internationales des Etats Membres de la Région, aux changements climatiques et aux défis du développement durable, etc.). Cette démarche permettra de déterminer le mix énergétique optimal de la région à partir de toutes les sources d'énergie disponibles (énergie nucléaire, charbon minéral, hydrocarbures, hydroélectricité et les énergies renouvelables...), tout en tenant compte des avantages économiques potentiels qu'offrent les sources d'énergie et l'efficacité énergétique en plus des nouvelles technologies (piles à combustible, cycle combiné de gazéification, capture et stockage intégré de carbone) ;

- Préparer et valider une Politique énergétique régionale intégrée indiquant clairement la vision, les principes fondamentaux qui sous-tendent ladite politique énergétique, ses priorités ainsi que ses objectives spécifiques ; et

- Préparer et valider une Stratégie et un Plan d'action en vue de la mise en œuvre de la Politique énergétique régionale, puis l'incorporation de celle-ci dans les législations des diffé-

rents Etats Membres.

Les prestations du Consultant consistent à :

€ **Partie I : Analyse Sectorielle - L'analyse de la situation actuelle et les perspectives du secteur énergétique devra prendre en compte les aspects suivants :**

- Potentiels en Ressources de la Région ;

- Utilisation des ressources : Identification des indicateurs clés et des éléments de référence du secteur énergétique et description du paysage énergétique ;

- Analyse des contraintes du secteur ;

- Options pour les 30 années à venir ;

- Recommandations relatives au Mix énergétique Optimal pour la région ;

€ **Partie II : Préparation d'une politique énergétique régionale de la CEDEAO et d'un plan d'action et de mise en œuvre.**

- Préparation d'une politique énergétique régionale ;

- Préparation du plan d'action stratégique pour la mise en œuvre.

8. Pour la réalisation de la mission, le cabinet devra présenter au moins le profil suivant :

- Etre une firme de renommée internationale ayant une grande expérience (au moins 10 ans) dans l'Elaboration et l'Actualisation de Politique Énergétique.

- Disposer d'un personnel clé (Minimum Master) avec 10 ans d'expérience dans le domaine ;

- Disposer de la capacité à produire et à fournir les rapports dans au moins deux des langues officielles de la CEDEAO à savoir, l'Anglais et le Français.

9. Un consultant sera sélectionné suivant la méthode basée sur la qualité technique et le coût conformément au Code des Marchés de la CEDEAO. La Commission de la CEDEAO n'est pas tenue de retenir sur la liste restreinte un consultant qui aurait manifesté un intérêt pour la mission.

10. Une liste restreinte de six (06) cabinets présentant les meilleurs profils sera établie à partir des Manifestations d'Intérêts reçues.

11. Les cabinets d'un même réseau international ne peuvent soumettre qu'une seule manifestation d'intérêt.

12.. La Commission de la CEDEAO invite les Consultants (Cabinets) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services :

- liste du personnel et compétences du consultant pour la mission ;

- l'équipe du Consultant devra être constituée de membres ayant une maîtrise combinée des langues officielles de la CEDEAO à savoir : l'anglais, le français et le portugais ;

- indication des références techniques vérifiables dans le domaine de la présente mission : liste des précédents clients pour ce type de mission précisant l'année, le coût de la mission, le nom du représentant du client, la méthodologie mise en œuvre et les résultats obtenus ;

- l'adresse complète du cabinet (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Email).

13. Les Consultants intéressés peuvent se constituer en Groupement en vue d'augmenter leur niveau de qualification.

14. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence aux adresses mentionnées ci-dessus du **lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures 00 (GMT+1) : Commission de la CEDEAO, Direction de l'Administration Générale, Division Procurement, 101, Yakubu Gowon Crescent Asokoro District, P. M. B. 401 Abuja Nigeria ou par E-mail à ces adresses suivantes : [procurement@ecowas.int](mailto:procurement@ecowas.int)**

15. Les manifestations d'intérêt rédigées en **Anglais, Français et Portugais** doivent parvenir sous pli fermé à l'adresse ci-dessus au plus tard le **Jeudi 27 Août 2015 à 11 heures précises, heure locale (GMT+1)** et porter clairement la mention : **"RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ACTUALISATION DE LA POLITIQUE ENERGETIQUE REGIONALE DE LA CEDEAO, à ouvrir uniquement en présence du Comité d'Appel d'Offres"**.

**La Boîte d'Appel d'Offres est située dans le bureau du Commissaire de l'Administration Générale et des Conférences, 5ème étage, Commission de la CEDEAO, 101 YAKUBU GOWON CRESCENT, ASOKORO District, P. M. B. 401 ABUJA NIGERIA.**

16. Cet avis de Manifestation d'Intérêt peut être consulté sur les sites web ci-après : [www.ecowas.int](http://www.ecowas.int)

**Commissaire de l'Administration Générale et des Conférences**

*Cc : Commissaire, Finance*

*Commissaire, Mines et Energies*

*Directeur par Intérim de l'Administration Générale*

*Chef de la Division Passation des Marchés*



COMITE  
NATIONAL  
MISS  
TOGO

**Conditions de participation**

- ☆ Etre de nationalité togolaise, célibataire, sans enfant, ni précédemment mariée ;
- ☆ Avoir entre 18 et 25 ans ;
- ☆ Etre d'une bonne moralité et avoir une excellente réputation ;
- ☆ Avoir une taille minimale de 1,70m ;
- ☆ Parler couramment le français ;
- ☆ Remplir et signer la fiche de participation au concours national Miss Togo 2015.

**Lieux d'inscription**

- ☆ Siège du Comité National Miss Togo ;
- ☆ Délégués régionaux ;
- ☆ Directions Régionales de la Culture ;
- ☆ Inspections de la Culture, de la Jeunesse et des Sports.

CLÔTURE  
DES CANDIDATURES  
**03 AOÛT 2015**

FINALE  
**29 AOÛT 2015**

RAW FX / IMAGES COM



NOUS CONTACTER  
**22 22 00 27**  
f misstogo  
[www.misstogo.tg](http://www.misstogo.tg)

